



JOURNÉE DE COMMÉMORATION NATIONALE EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA COVID-19

À tous les employés,

Le 11 mars prochain se tiendra la Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19. Tel que demandé par le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, tous les drapeaux seront mis en berne en signe de deuil partagé par tous les citoyens. Nous sommes également invités à observer une minute de silence à 13 h cette même journée afin d'honorer, tous ensemble, la mémoire des victimes.

Nous avons le devoir de mémoire collective qui saura, je l'espère, apporter un recueillement apaisant lors de cette Journée spéciale pendant cette pandémie sans précédent.

LUC LAPOINTE,
Directeur général